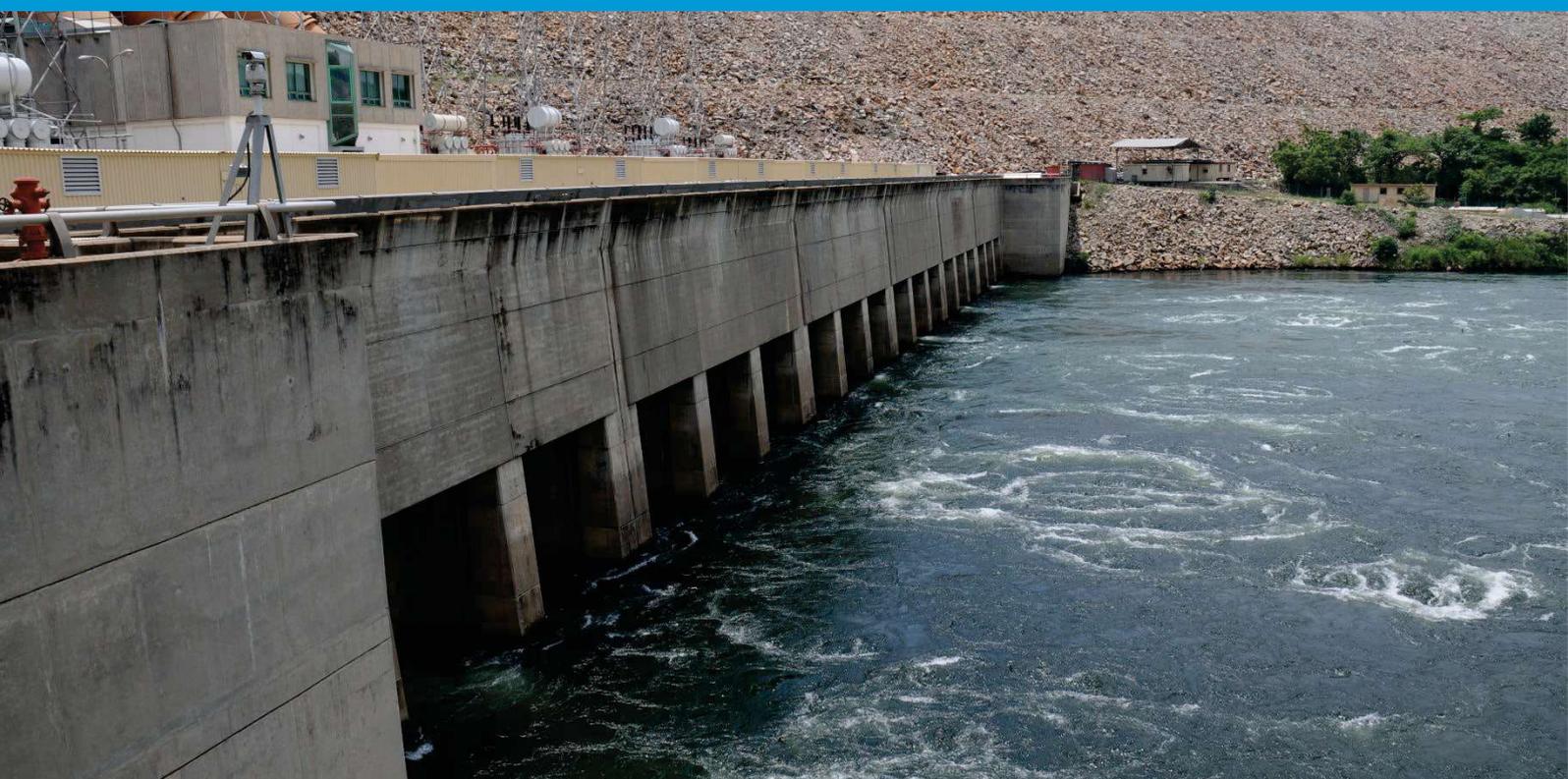


# Bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA

Mars 2025



## Remerciements

Le présent manuel est le fruit d'un long processus de promotion des « Bonnes pratiques de GIRE<sup>1</sup> pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA<sup>2</sup> » initié par la Commission de l'UEMOA et mis en œuvre en collaboration avec le GWP-AO<sup>3</sup>, l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Burkina Faso, le Pôle Eau Dakar, le Centre PNUE-DHI, le Secrétariat de la Convention sur l'Eau<sup>4</sup> et des partenaires.

Le processus a reposé sur l'inventaire, la documentation ainsi que le partage de bonnes pratiques innovantes et réussies de mise en œuvre de la GIRE dans l'Espace UEMOA. Il a été lancé en octobre 2023 avec un appel à soumission de résumés de bonnes pratiques de GIRE, avec la réception de 77 résumés. Un forum régional a ensuite été organisé sur le thème : « Capitalisation et mise à l'échelle des bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et la résilience des populations dans l'Espace UEMOA », du 28 au 30 novembre 2023, à Ouagadougou au Burkina Faso. Quarante (40) propositions, sélectionnées à l'issue de l'évaluation des soumissions, ont été présentées par leurs porteurs respectifs lors du Forum régional. Les six (06) premières institutions, retenues au terme de l'évaluation des présentations, ont bénéficié d'une prise en charge complète pour prendre part et partager leur bonne pratique au 10ème Forum Mondial de l'Eau (FME) en mai 2024 à Bali en Indonésie. Les résultats du processus ont été également présentés lors d'une session parallèle organisée au cours de la 10ème Réunion des Parties à la Convention sur l'Eau tenue du 23 au 25 octobre 2024 à Ljubljana en Slovénie. Le présent manuel capitalise les bonnes pratiques de GIRE.

La coordination du processus a été assurée par la Commission de l'UEMOA, ensemble avec le GWP-AO, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action de GIRE 2019-2030 de l'Espace territorial de la Communauté Economique Régionale.

Cet immense défi a pu être relevé grâce à la valorisation de l'expérience, capitalisée par le GWP-AO depuis une vingtaine d'années en matière de coordination de processus similaires d'une part, et à l'engagement fort bien apprécié des acteurs et partenaires qu'il convient de remercier d'autre part.

La Commission de l'UEMOA et le GWP-AO remercient notamment :

- l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Burkina Faso pour sa contribution technique et financière à : (i) la prise en charge des frais de participation des représentants de trois (03) institutions du Burkina Faso au 10ème FME, pour partager les meilleures bonnes pratiques de GIRE documentées lors d'une session parallèle ainsi que (ii) la finalisation du manuel ;
- le Pôle Eau Dakar (PED), pour son soutien financier qui a permis de recruter une équipe de consultants régionaux pour appuyer techniquement la restructuration et la finalisation de la documentation des bonnes pratiques de GIRE en tandem avec leur auteur(e) respectif(ve) ;
- le Centre PNUE-DHI, notamment M. Paul Glennie et Mme Lisbet Rhiannon Hansen, pour la contribution technique à la rédaction du chapitre sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la GIRE dans les pays membres de l'UEMOA en 2023 et le soutien financier pour l'édition et l'impression du manuel ;
- le Secrétariat de la Convention sur l'Eau pour son appui technique et la facilitation de la tenue d'une session parallèle, lors de la 10ème Réunion des Parties à la Convention sur l'Eau d'octobre 2024 à Ljubljana en Slovénie, pour présenter les résultats issus du processus ;

---

<sup>1</sup> Gestion Intégrée des Ressources en Eau

<sup>2</sup> Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

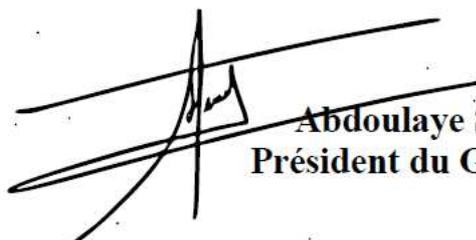
<sup>3</sup> Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

<sup>4</sup> Convention pour la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

- les différentes institutions et les auteurs tant pour la soumission que pour la revue des propositions de bonnes pratiques de GIRE ;
- l'équipe de Consultants régionaux (Dr. Fad SEYDOU, Prof. Irenikatche AKPONIKPE et le Chef de Mission Prof. Amadou Hama MAÏGA) ;
- Madame Julienne ROUX pour l'appui et les orientations techniques pour la finalisation du manuel ;
- le Comité Scientifique et Technique (CST), pour son appui au processus depuis son lancement jusqu'au suivi de l'élaboration et de la finalisation du manuel, composé de Dr Boubacar BARRY (Président), M. Moustapha CONGO (Vice-Président), M. Sidi COULIBALY (Rapporteur), Pr Fabien HOUNTONDI (Membre), Mme B. Sandrine SANKARA (Membre), M. Hilaire Wendpagnangdé ILBOUDO (Membre), M. Moctar SALL (Membre), M. Abdoukarim ASSAO (Membre), M. Maxime TEBLEKOU (Membre), Mme Benedicte NIKIEMA de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas-Burkina Faso (Partenaire), M. Niokhor NDOUR, DGPRE-Sénégal et Coordonnateur de Pôle Eau Dakar (Partenaire), Dr. Komlan SANGBANA du Secrétariat de la Convention sur l'Eau (Partenaire), Mme Yelysaveta Demydenko, M. Colin HERRON et M. Laurent-Charles TREMBLAY-LEVESQUE du Secrétariat Mondial du GWPO (Personnes-ressources) ;
- M. Christophe DEGUENON, Directeur de l'Environnement et des Ressources en Eau et M. Abdoukarim ASSAO, Expert, Chargé des Ressources en Eau du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement (DAREN) de la Commission de l'UEMOA pour leur accompagnement et leurs orientations pour une conduite harmonieuse du processus ;
- M. K. Armand HOUANYE, Mme Aguiratou YARO/OUEDRAOGO, Mme Reine Esther OUEDRAOGO/SOME, M. Noufou ZOUNGRANA et Mlle Désire Sandrine AMOUGOU du Secrétariat Exécutif du GWP-AO pour leur contribution inestimable à cette initiative, leur disponibilité.

Une reconnaissance spéciale à chacune et à chacun.

Que toutes et tous retrouvent dans ces mots, l'expression de notre profonde reconnaissance.



**Abdoulaye SENE**  
**Président du GWP-AO**

## Avertissements

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de la Commission de l'UEMOA ni du GWP en Afrique de l'Ouest, sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission de l'UEMOA, du GWP-AO et des autres partenaires.

Il est permis de reproduire des textes extraits de cette publication à des fins éducationnelles ou non-commerciales sans l'accord préalable de la Commission de l'UEMOA ou de GWP-AO, moyennant mention de la source ainsi que la citation complète du titre de la publication et aussi à condition que les extraits de textes ne soient pas utilisés dans un contexte pouvant prêter à confusion.

Cette publication ne peut être vendue ni utilisée à quelque fin commerciale que ce soit sans autorisation préalable écrite de la Commission de l'UEMOA.

Publié par : UEMOA et GWP-AO, Ouagadougou, Burkina Faso

Droits d'auteurs : ©2025, UEMOA et GWP-AO

Citation UEMOA, GWP-AO, PED et PNUE-DHI (2024). Bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA, Ouagadougou, Burkina Faso. 401PP

ISBN : 978-2-918639-20-6

Nombre de pages : 401PP

La correspondance relative au contenu rédactionnel et les demandes de publication, reproduction ou traduction partielle ou totale de la présente publication doivent être adressées à Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO - 01 BP 543 Ouagadougou 01 - Burkina Faso, Courriel : [commission@uemoa.int](mailto:commission@uemoa.int).

## Préface

Le processus d'élaboration du manuel « Bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) » participe de la mise en œuvre du Plan d'Action de GIRE 2019-2030 de l'UEMOA. Il s'inscrit plus généralement dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest (PREAO) portée conjointement par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'UEMOA et le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS).

L'Afrique de l'Ouest est une région diversifiée s'étendant sur 6 140 178 km<sup>2</sup> représentant 20% de la superficie du continent africain ; pour une population de plus de 460 millions d'habitants en 2024. Son réseau hydrographique est composé de nombreux cours d'eau. La région compte 28 bassins transfrontaliers qui fournissent 80% des eaux de surface. Dans son ensemble, l'Afrique de l'Ouest dispose d'un potentiel hydrique important estimé à plus de 3000 m<sup>3</sup> d'eau/ personne/ an ; mais sa répartition dans l'espace et dans le temps est irrégulière et inégale. La pluviométrie annuelle est abondante dans les zones du Sud ; tandis que les régions sahéniennes sont desservies en eau par un important réseau hydrographique constitué des fleuves tels que ceux du Niger, de la Gambie, du Sénégal, de la Volta et de leurs affluents. La région dispose également de vastes réserves d'eaux souterraines, notamment dans le Sahel et dans le Sahara comme les aquifères du Taoudéni et d'Illemeden ou encore l'aquifère Sénégal-Mauritanien.

Cependant un tiers des pays de la région sont au seuil du stress hydrique de 1 700 m<sup>3</sup> d'eau/ personne/ an, voire de pénurie de 1 000 m<sup>3</sup> d'eau /personne/an selon l'indice de Falkenmark<sup>6</sup> ; et 10 des 15 pays ont un degré de dépendance hydrique se situant entre 25 et 95%. La moitié des pays sont classés au bas de l'échelle de l'indice de « pauvreté économique en eau » (indice qui intègre la disponibilité en ressources en eau, le niveau de mobilisation des ressources, le taux d'accès des populations aux services de l'eau et la gestion technique, environnementale et économique de l'eau), correspondant à la classe « 7,7-12,6 » de l'indice, à comparer à la classe « 23,7-28,5 » pour les pays les moins pauvres en eau. Malgré son potentiel hydrique, l'Afrique de l'Ouest fait face à des problématiques de disponibilité et d'accès aux ressources en eau et sa vulnérabilité risque de s'aggraver.

Les pays de l'Espace UEMOA sont les plus exposés au stress hydrique ; la majorité d'entre eux, situés dans des zones arides et semi-arides sahélo-sahariennes, étant dépendants des eaux transfrontalières. Les crises liées à l'eau douce se manifestent aussi bien aux niveaux local et national dans les pays qu'à l'échelle des bassins fluviaux et des aquifères partagés. Ces crises pourraient s'amplifier avec l'accroissement de la population et des demandes en eau, la crise sécuritaire, la multiplication des sources de pollution et l'exacerbation de la variabilité et du changement climatiques ; et, par voie de conséquence, constituer des facteurs déstabilisateurs pour les pays et la Communauté. Les groupes vulnérables sont les plus exposés et négativement impactés.

Afin d'assurer la gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes associés de la région, les Ministres en charge de l'eau des quinze (15) Etats membres de la CEDEAO et de la Mauritanie y compris les Etats membres de l'UEMOA réunis à Ouagadougou, Burkina Faso du 3 au 5 mars 1998 à la Conférence Ouest-Africaine sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (COA-GIRE) ont adopté l'approche de GIRE à travers la « Déclaration de Ouagadougou », qui exhorte les gouvernements à sa mise en œuvre dans les pays, à l'échelle régionale et aux niveaux des bassins transfrontières.

De 1998 à 2023, la mise en œuvre de la GIRE a connu des avancées significatives dans l'Espace UEMOA. Ces avancées ont été rendues possibles grâce entre autres à la volonté politique manifeste dans les

---

<sup>6</sup> Cet indice peut être utilisé pour déterminer et caractériser les risques socio-économiques liés à la sécheresse. C'est un indicateur du stress hydrique qui exprime le niveau de rareté de l'eau dans une région donnée comme la quantité d'eau douce renouvelable disponible pour chaque personne chaque année.

pays membres de l'UEMOA ainsi qu'au soutien des partenaires techniques et financiers nationaux, régionaux et internationaux engagés dans la promotion de la GIRE y compris le GWP-AO, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), les Partenariats Nationaux de l'Eau (PNE) et la Commission de l'UEMOA.

L'initiative de promotion des bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA procède de la volonté de la Commission de l'UEMOA et de ses partenaires de capitaliser, de valoriser et de disséminer les initiatives réussies développées à divers niveaux dans la région ; afin d'en faire une source d'inspiration des décideurs politiques et différents acteurs pour impulser davantage de progrès en vue de l'atteinte effective de l'ODD 6 et des autres ODD liés à l'eau d'ici l'échéance de 2030.

Les bonnes pratiques de GIRE sont présentées selon l'échelle (nationale et transfrontalière) de mise en œuvre tout en mettant en avant pour chacune d'elles entre autres la problématique traitée, les objectifs visés, la démarche de mise en œuvre, les activités menées, les résultats obtenus de la mise en œuvre selon chacune des quatre (04) dimensions de la GIRE, les impacts produits et les enseignements tirés.

Cet exercice de capitalisation constitue pour la Commission de l'UEMOA et ses partenaires, un élément important et concret d'appréciation et d'exposition tant des avancées que des impacts à inscrire parmi les mesures de l'évolution de la mise en œuvre de la GIRE dans l'espace communautaire.

Le lecteur de ce manuel pourra mesurer la richesse des expériences et les importants progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la GIRE aux échelles locales, nationales et des bassins transfrontaliers dans l'Espace de l'UEMOA.

De nombreuses expériences de bonnes pratiques de GIRE entreprises sont encore à des phases de test et de consolidation. Elles ont besoin de soutien politique et des appuis technique et financier pour achever leur processus. Plusieurs autres sont achevées avec des impacts positifs notables sur la vie socio-économique des communautés ainsi que sur les ressources en eau et les écosystèmes qui en dépendent ; et leurs conditions de duplication et de durabilité sont établies.

Ce manuel est une contribution à la sécurité en eau et à un développement résilient au niveau universel.



**Mahamadou GADO**

Commissaire Chargé du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement,  
Commission de l'UEMOA

## 2.8. Gestion communautaire des inondations et de la sécheresse dans le village de Badara, département de Bama, province du Houet, au Burkina Faso

W. Sylvianne Aurélie YAMEOGO<sup>1</sup>, P. Aimé Marie DOULKOM<sup>1</sup>, Maxime TEBLEKOU<sup>2</sup>, Hilaire ILBOUDO<sup>2</sup>

1. *Partenariat National de l'Eau du Burkina Faso*

2. *Partenariat Régional de l'Eau en Afrique de l'Ouest*

Email : [sylvianyam@yahoo.fr](mailto:sylvianyam@yahoo.fr) ; [daimemarieange@yahoo.fr](mailto:daimemarieange@yahoo.fr)

### Résumé

Le Burkina Faso fait face à une grande variabilité climatique marquée par des inondations et des épisodes de sécheresse sévères. Ces phénomènes ont des impacts négatifs sur des secteurs clés de l'économie et les communautés. En réponse à cette problématique, le Partenariat National de l'Eau du Burkina Faso (PNE-BF) a mis en œuvre une initiative de gestion communautaire des inondations et de la sécheresse dans le village de Badara en vue d'améliorer la résilience des populations face aux phénomènes d'inondations et de sécheresse récurrents dans le village, dans le cadre du projet « Intégrer la gestion des Inondations et de la sécheresse et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta » (VFDM, 2019-2023) financé par le Fonds d'Adaptation (FA).

L'objectif de l'initiative est de développer les capacités et d'accroître la résilience des communautés vulnérables de Badara aux inondations et à la sécheresse. Les principales activités réalisées ont inclus le renforcement des capacités de la communauté sur la gestion des inondations et de la sécheresse, l'installation d'équipements météorologiques et hydrométriques ainsi que des dispositifs de transmission de l'information et d'alerte précoce. Dans ce cadre, un Comité de Gestion Communautaire des inondations et des sécheresses a été mis en place, et un Plan de Gestion Communautaire des Inondations et des Sécheresses a été élaboré, adopté et mis en œuvre. Les actions de renforcement des capacités d'auto-assistance des communautés ont permis d'améliorer l'efficacité des mesures de préparation et de réponse mises en œuvre par le biais des services nationaux de prévisions et d'alerte.

La mise en œuvre de l'initiative a permis une avancée dans la gestion communautaire des inondations et de la sécheresse dans le village de Badara. Grâce aux efforts déployés, les capacités des communautés locales ont été renforcées pour une meilleure gestion des inondations et de la sécheresse dans le village.

### 2.8.1. Contexte

#### 2.8.1.1. Problématique

Le village de Badara (Figure 2.8.1.1.) , situé à 5 km au Sud-Est de Bama et à 20 km de Bobo-Dioulasso dans la Région des Hauts-Bassins au Burkina Faso, a un climat de type soudanien et est particulièrement vulnérable avec un indice d'exposition globale aux risques de catastrophe de 5,55 sur une échelle de 0-10<sup>12</sup> dont 3,91 pour l'exposition aux inondations et 7,00 pour la sécheresse (ABV, 2021). La vulnérabilité moyenne est de 4,80, amplifiée notamment par la migration, les habitats précaires et le chômage. La capacité du village à faire face aux risques de catastrophe reste faible en

---

<sup>12</sup> Chaque indice peut aller de 0 à 10. Pour les indices a), b), c) et d) 0 correspond à la meilleure situation théorique ; et 10 à la pire situation théorique

raison des capacités limitées, de manque de système d'alerte adapté y compris des infrastructures situées dans des zones inondables.

En effet, le village de Badara ne disposait ni de système d'alerte aux inondations et aux sécheresses, ni de système de détection, de surveillance et de prévention des risques naturels. Les inondations et les sécheresses, exacerbées par la variabilité climatique, entraînent entre autres des pertes matérielles, économiques et vies humaines, augmentant la pauvreté des communautés locales.

En réponse à la forte vulnérabilité des communautés face aux inondations et aux sécheresses dans le village de Badara, le PNE-BF a mis en œuvre une initiative de gestion communautaire des inondations et de la sécheresse (GCIS) dans ledit village. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse, et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VFDM) » financé par le Fonds d'Adaptation (FA) et mis en œuvre par le consortium de partenaires composé de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) et le Global Water Partnership en Afrique de l'Ouest (GWP-AO).

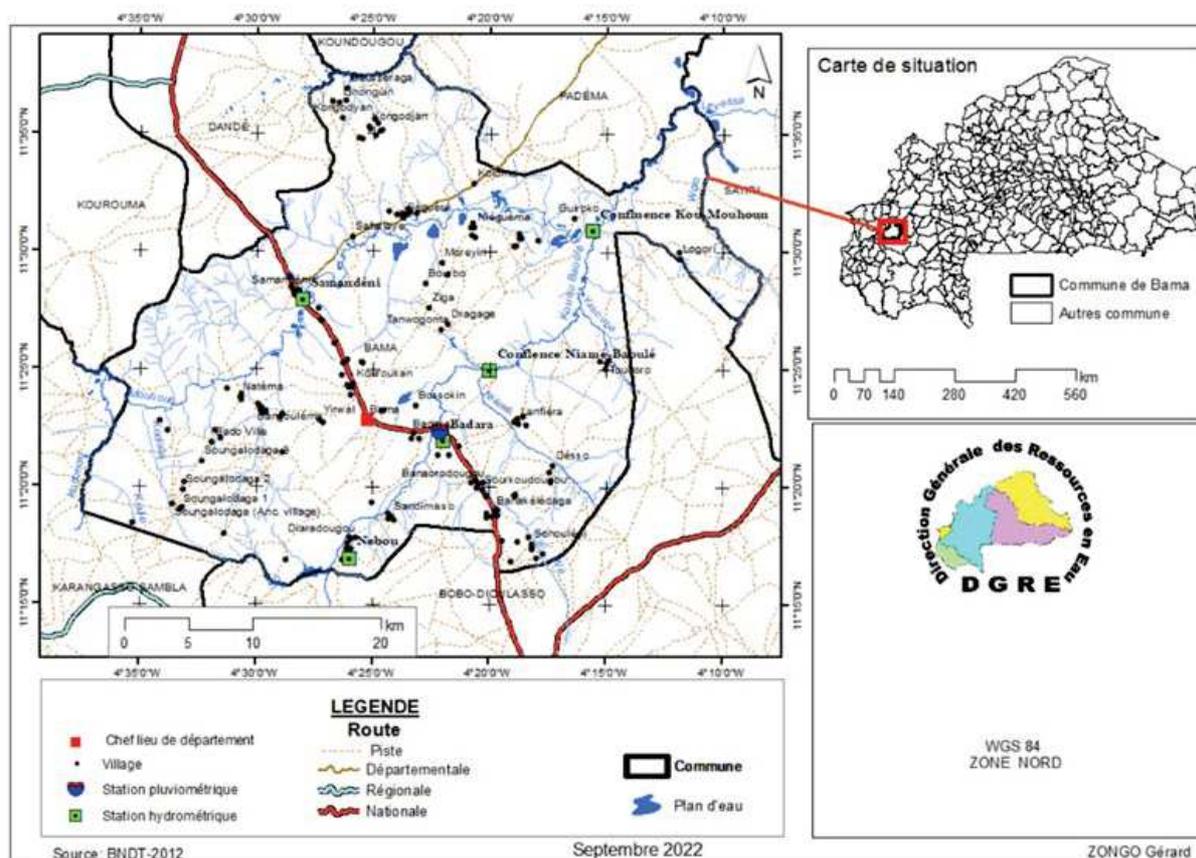


Figure 2.8.1.1. : Localisation de la commune de Bama

### 2.8.1.2. Objectifs de l'initiative

L'objectif global de l'initiative est de développer les capacités et d'accroître la résilience des communautés vulnérables de Badara aux inondations et à la sécheresse. Les objectifs spécifiques en lien avec cet objectif général sont les suivants :

- améliorer la capacité des communautés en matière de gestion des risques des inondations et de la sécheresse pour renforcer leur résilience, en particulier dans la prévention, la préparation et la réponse aux inondations (pour les zones urbaines ou fluviales) et à la sécheresse ;
- renforcer la capacité d'auto-assistance des communautés (groupes de femmes, associations, jeunes, ONG) en matière de leur participation et de leur engagement dans toute la chaîne du système d'alerte précoce pour la réduction des risques des inondations et de la sécheresse ;
- faciliter la participation des communautés aux programmes et activités de sensibilisation, de gestion des inondations et de la sécheresse au niveau local.
- Groupes cibles et bénéficiaires

Les groupes cibles de l'initiative sont les services techniques déconcentrés en charge de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement, de l'action sociale, de l'élevage et de l'agriculture, l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM) et le Comité Départemental de Secours et d'Urgence (CODESUR), l'Agence de l'Eau du Mouhoun, le Comité Local de l'Eau du Kou, le département et la Commune rurale de Bama.

Les bénéficiaires de l'initiative sont les communautés de Badara, de Diarradoukou et Sandémisso. Ils comprennent notamment le chef du village, les notables, les groupements de femmes, de jeunes (vulnérables), d'agriculteurs, d'éleveurs, et de commerçants et le Conseil Villageois de Développement (CVD).

### 2.8.1.3. Approche méthodologique

Les activités ont été mises en œuvre suivant une approche participative et inclusive. Au démarrage, le PNE-BF s'est assuré de de l'impact des inondations et des sécheresses dans lesdites localités, de leur récurrence et ce avec l'implication de toutes les parties prenantes (dont l'administration publique centrale et locale, les organisations de la société civile et du secteur privé, les groupements socio-professionnels, les élus locaux). Il s'agissait de recenser l'ensemble des impacts négatifs des inondations et sécheresse vécu par les populations en vue d'assurer leur implication dans la recherche de solution, y compris les solutions endogènes dans la mise en œuvre des activités. Toutes les parties prenantes concernées et pertinentes ont été donc impliquées à travers des focus groupes dans le processus d'identification, d'information, de conception, de mise en commun des propositions d'initiatives locales pour la planification et la mise en œuvre de l'initiative en vue d'une meilleure appropriation de ses résultats et acquis.

La mise en œuvre de l'initiative a nécessité en premier lieu l'analyse, l'identification et l'information des parties prenantes. Il a ensuite été question de faire une actualisation des risques de catastrophes de la localité à travers un diagnostic. A la suite de cette étape, une identification des attentes et des besoins des bénéficiaires a permis de faire une meilleure planification des activités et de mettre en place un plan de renforcement des capacités. La prise de dispositions logistiques a ainsi permis la réalisation de toutes les activités, l'installation des équipements, la mise en œuvre du système d'alerte précoce ainsi que la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités. Enfin, il a été question de mettre en place des mécanismes de capitalisation et pérennisation des acquis de l'initiative.

Le PNE-BF a travaillé ensemble avec la Mairie de Bama et la radio locale pour assurer une bonne communication et la visibilité tant des activités menées que des résultats découlant de leur mise en œuvre.

### 2.8.2. Activités réalisées

Les principales activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative de la GCIS ont été les suivantes :

- l'identification des parties prenantes et la planification des activités de GCIS ;
- la tenue d'un atelier de lancement des activités ;
- la sensibilisation et formation des bénéficiaires sur la GCIS ;
- l'établissement de la problématique de gestion communautaire des inondations et de la sécheresse à Badara assortie d'une feuille de route pour la mise en place du Comité de Gestion Communautaire des inondations et des sécheresses (CGCIS) ;
- la mise en place du CGCIS y compris l'élaboration des documents statutaires, l'organisation des Assemblées locales des acteurs et de l'Assemblée Générale constitutive du CGCIS ;
- l'acquisition et l'installation d'une station hydrométéorologique, des équipements de suivi et de diffusion des alertes précoces aux inondations et aux sécheresses ;
- l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion communautaire des inondations et de la sécheresse (PGCIS) de Badara ;
- le renforcement des capacités du CGCIS ;
- le partage de connaissances sur la GCIS ;
- la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques de GCIS à travers les "Voix du terrain sur les exemples de réussite", marquées par la tenue d'un atelier de capitalisation et la production d'un film documentaire.

### 2.8.3. Résultats obtenus

Le développement de l'initiative a mis l'accent sur les quatre dimensions de mise en œuvre de la GIRE.

#### 2.8.3.1. Dimension 1 - Environnement favorable

L'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre du PGCIS de Badara a permis de résorber les principaux problèmes liés aux inondations et aux épisodes de sécheresse ainsi que ceux liés à la gestion durable des écosystèmes et de la ressource en eau en particulier. Le PGCIS constitue un outil de base pour la recherche de financements avec les partenaires ; afin d'assurer la mobilisation et la valorisation effective de la ressource eau pour de multiples usages et la réduction des risques des inondations et de la sécheresse. A cet effet, un plaidoyer a été fait à l'endroit de l'Agence de l'Eau de Mouhoun (AEM) ; afin de mobiliser les ressources pour la mise en œuvre de certaines activités du plan ainsi que pour une synergie d'actions.

L'identification et la délimitation des zones inondables ont permis d'initier un plaidoyer pour le respect de la bande de servitude du cours d'eau et de réaliser un reboisement de centaines pieds de manguiers en vue de protéger les berges.

#### 2.8.3.2. Dimension 2 - Institutions et participation

Le renforcement des capacités et l'implication de plus d'une centaine de personnes, membres de la communauté de Badara, de Sandimisso et de Diarradougou, dans le cadre de l'initiative a permis une amélioration de la gestion des risques climatiques au niveau local en particulier dans la prévention, la préparation et la réponse aux inondations et à la sécheresse ainsi que la protection des écosystèmes. Les principales thématiques développées lors de la formation concernaient les notions du changement

climatique, la gestion intégrée des ressources en eau, les notions de risques de catastrophe ainsi que les dispositions à prendre avant, pendant et après les épisodes d'inondation et de sécheresse.

Un arrêté municipal a été pris pour la mise en place du Comité de Gestion Communautaire des Inondations et de la Sécheresse (CGCIS) ; en vue d'assurer la mise en œuvre du plan et de diriger localement les actions en lien avec la GCIS. Arrimé au Comité Villageois de Développement (CVD), le CGCIS en tant qu'association est dotée de documents statutaires qui régissent son fonctionnement. Toutes les couches sociales sont représentées dans le CGCIS.

La formation des communautés et membres du CGCIS sur les techniques de plaidoyer, l'importance de l'intégration du genre et le montage de projets bancables, leur a permis de connaître l'importance de la prise en compte du genre notamment de toutes les couches dans les différentes activités de gestion tant des inondations et de la sécheresse que des ressources en eau. Elle a également permis l'initiation d'un plaidoyer avec les membres du CGCIS à l'endroit de la commune, de la communauté, des exploitants du périmètre irrigué et des usagers à l'amont du cours d'eau pour une utilisation rationnelle de l'eau en saison hivernale et en saison sèche en particulier. Ce plaidoyer a résolu certains conflits réels et latents liés à l'utilisation de l'eau en saison sèche et a permis une utilisation plus équitable de la ressource eau et d'attirer l'attention des populations en amont sur la nécessité d'éviter de polluer la ressource en eau pendant leurs usages pour tenir compte des autres usagers de ceux de l'aval.

### 2.8.3.3. Dimension 3 - Instruments de gestion

L'élaboration du PGCIS a permis d'identifier les principaux problèmes liés à la gestion de l'écosystème et à l'utilisation de l'eau, leurs conséquences et d'apporter des solutions palliatives. Ainsi, en ce qui concerne la gestion de la ressource en eau, le plan a préconisé une utilisation plus optimisée de cette ressource à travers l'utilisation d'espèces végétales et animales plus résilientes, tout en évitant les pertes liées au transport de l'eau. Un accent a été mis sur la détermination des besoins réels des cultures en vue d'assurer une production adéquate sans surdosage. Par ailleurs, des solutions de mise en place de forage, de bassins de collecte des eaux de ruissellement ainsi que l'utilisation de systèmes économes en eau ont été priorisées. Le plan a également opté pour la libération des berges ainsi que l'utilisation des engrais et pesticides bio et homologués ; afin d'éviter les risques de pollution. Une sensibilisation a également été menée à l'endroit des exploitants situés en amont du cours d'eau pour un prélèvement efficient, règlementé et adéquat de la ressource en eau ; afin de permettre un accès aux autres usagers situés à l'aval en tout temps y compris en saison sèche.

La mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce en collaboration avec les villages en amont (Sandimisso et Diarradougou) a permis de préparer les communautés à faire efficacement face aux risques de catastrophe des inondations et des sécheresses. Pour ce faire, une station météorologique a été installée sur le site et permet de recueillir les données climatiques pour les prévisions. Une plateforme a été développée en vue d'analyser et de partager les données sous forme de bulletins. Des échelles limnométriques, des balises d'alerte, des dispositifs de drapeaux, des haut-parleurs fixes et un haut-parleur mobile ont été mis en place dans le cadre du déploiement du système d'alerte précoce (SAP). Ce système est venu renforcer les savoirs faire endogènes en matière de gestion de ces risques de catastrophe.

Une formation a été réalisée à l'endroit des membres du CGCIS sur l'utilisation et l'entretien des équipements mis à la disposition des membres, l'interprétation des informations recueillies. Les membres de la communauté ont été aussi formés à l'interprétation et à la compréhension des informations partagées.

Les capacités d'auto-assistance des communautés (groupes de femmes, associations, ONG, groupes vulnérables) ont été aussi renforcées en matière de participation, d'engagement et de prise en compte

de l'approche genre dans la chaîne du système d'alerte précoce de bout en bout pour la prévision des crues (SAP-BEB-PC).

#### 2.8.3.4. Dimension 4 - Financement

La participation des acteurs, de la Mairie et d'autres partenaires de la commune, à l'élaboration et à la validation du PGCIS les a engagée dans la mobilisation des ressources financières pour sa mise en œuvre.

Le projet a bénéficié de la mobilisation des partenaires nationaux tels que l'AEM, qui dispose des ressources financières pour consolider les résultats et soutenir la mise à l'échelle de l'initiative et la durabilité de son financement à travers la CFE.

Une sensibilisation a été faite à l'endroit des usagers de l'eau pour le respect des paiements des taxes liées à l'application des dispositions en la matière de la contribution financière en matière d'eau (CFE).

#### 2.8.4. Coûts et sources de financement

L'initiative s'inscrit dans le cadre du projet VFDM financé par le Fonds d'Adaptation. Le coût total de l'initiative est de 13 750 000 FCFA. Elle a été mise en œuvre sur une durée de 12 mois (septembre 2021-septembre 2022).

#### 2.8.5. Impacts réels et potentiels

L'exécution de l'initiative contribue à limiter les impacts des inondations et des sécheresses dans la localité de Badara à travers la mise en œuvre du plan. La station météorologique mise en place ainsi que les échelles limnimétriques installées permettent de collecter et de rendre disponibles des données hydrométéorologiques qui alimentent le SAP au niveau communautaire. Aussi, faut-il souligner que les actions de renforcement des capacités menées ont amélioré le niveau de prise de conscience des communautés locales y compris des jeunes sur l'importance du SAP. En 2023, un jeune écolier de la communauté bénéficiaire de l'initiative, en allant au champ, a par exemple informé le Président du CGIS du village de Badara après avoir constaté que le niveau de l'eau atteint le seuil rouge des balises d'alerte installées. Il faut également noter que le CGIS mis en place mène régulièrement les activités de veille, d'alerte et de sensibilisation. Il est plusieurs fois intervenu lors de la survenue d'inondations pour secourir les sinistrés et relayer les informations d'urgence. Il continue en outre de mener des plaidoyers pour la gestion équitable de la ressource et pour l'obtention de financements pour la réalisation du PGCIS.

#### 2.8.6. Leçons apprises, facteurs de succès et de durabilité

##### 2.8.6.1. Leçons apprises

La mise en place du CGIS et l'appropriation du système d'alerte précoce par la communauté ont été largement couronnées de succès. Toutefois, des améliorations sont nécessaires surtout en ce qui concerne la nécessité d'allouer des ressources suffisantes pour la mise en œuvre de l'initiative ; afin d'assurer une prise en compte effective aussi bien des activités structurelles que non-structurelles de réduction des risques des inondations et des sécheresses. Le PNE-BF a joué un rôle clé en fédérant les structures étatiques et non étatiques pour garantir la pérennité du projet, favorisant ainsi une synergie d'actions entre les acteurs.

Le travail d'équipe a été essentiel à la réussite de l'initiative, permettant collaboration et adaptation face aux défis rencontrés.

### 2.8.6.2. Facteurs de succès et de durabilité

Les facteurs clés de succès et de durabilité du projet sont les suivants :

- une collaboration efficace : la coopération avec les services techniques et les partenaires financiers a facilité l'installation de la station météorologique dans le village bénéficiaire de l'initiative ;
- la responsabilisation communautaire : l'adhésion des membres de la communauté est cruciale pour la réussite de l'initiative ;
- la capitalisation des expériences : les bonnes pratiques et les leçons apprises documentées de la mise en œuvre de l'initiative constituent une bonne réussite tant de la conception que de la mise en œuvre de futures initiatives de gestion communautaire des risques des inondations et des sécheresses ;
- le renforcement des capacités : la coopération avec l'association des femmes a facilité l'attribution d'un terrain sécurisé pour l'installation de la station météorologique ;
- l'innovation : l'aspect novateur du projet a consolidé les relations avec les services techniques et les partenaires, facilitant l'installation des équipements ;
- la sensibilisation : l'engagement des parties prenantes a facilité la mise en œuvre de l'initiative et le partage d'expériences ;
- les partenariats durables : le PNE-BF, en collaboration avec les services déconcentrés et l'AEM, a assuré la réalisation du projet tout en veillant à la mise en place des bases nécessaires pour une durabilité effective des résultats obtenus. Le service en charge de l'environnement supervisait les activités, tandis que l'AEM capitalisait les acquis et mobilisait des ressources pour la pérennité des résultats ;
- la création du CGCIS : cette association, établie par arrêté municipal, regroupe toutes les entités communautaires, tient compte des principes d'équité et d'inclusion, et garantit la durabilité des résultats et acquis de l'initiative.
- le financement des activités par l'Agence de l'Eau du Mouhoun avec la CFE.

### 2.8.6.3. Difficultés rencontrées

Parmi les principales difficultés, on note :

- les intérêts financiers divergents de certains membres de la communauté ;
- les ressources financières limitées entravant la prise en compte des mesures structurelles de réduction des risques des inondations et des sécheresses ainsi que la présence continue de l'équipe du PNE-BF dans la zone d'intervention, à 400 km de Ouagadougou ;
- la lenteur de la réactivité des communautés.

Pour surmonter ces obstacles, des campagnes de sensibilisation ont été menées pour renforcer l'adhésion des communautés. Aussi, des Points Focaux ont-ils été désignés tant au sein des services déconcentrés qu'au niveau communautaire pour assurer une coordination efficace à distance, et la planification des activités a été optimisée par regroupement.

De plus, la durée limitée de mise en œuvre du projet a entravé certains bénéfices de l'initiative. En effet, certaines actions du plan communautaire de gestion des inondations et de la sécheresse de Badara n'ont pas pu être réalisées. A cela s'ajoute, le fait que le budget disponible pour le développement de l'initiative n'a pas intégré la mise en œuvre des activités du PGCIS ainsi que le budget du fonctionnement du comité mis en place. Par ailleurs, les 12 mois de mise en œuvre du projet n'ont pas permis de tester les capacités du CGCIS dans le cadre de la gestion des inondations et de la

sécheresse dans la localité de Badara quoique cela ait été fait à travers d'autres occasions. On constate toutefois des évolutions positives.

### 2.8.7. Conclusions et recommandations pour la dissémination et la mise à l'échelle

La mise en œuvre de l'initiative marque une avancée dans la gestion communautaire des risques des inondations et de la sécheresse dans le village de Badara. Grâce aux efforts déployés, les capacités des communautés locales ont été renforcées pour une meilleure gestion desdits risques dans le village. Badara a été également doté d'un PGCIS et un CGCIS a été officiellement établi avec l'adoption de ses documents statutaires par l'administration publique compétente.

Les parties prenantes ont bénéficié des actions de sensibilisation et de formation sur les meilleures pratiques de gestion des inondations et des sécheresses, y compris les mesures à prendre avant, pendant et après ces événements. En outre, les bénéficiaires des actions de sensibilisation et de formation ont acquis des compétences en plaidoyer, en montage de projets bancables, et en gestes de sécurité en situation des inondations. Une session de formation spécifique sur l'utilisation et la gestion des équipements installés a également été organisée.

Les recommandations clés qui se dégagent des résultats et leçons apprises mettent l'accent sur la nécessité :

- de poursuivre les actions de renforcement des capacités techniques des communautés et de mobiliser des ressources financières pour la mise en œuvre du PGCIS ;
- de renforcer le dispositif de suivi des risques hydrométéorologiques avec des équipements de jaugeage automatiques ;
- de construire des infrastructures, de fournir des produits de première nécessité aux sinistrés et de les accompagner dans la relance de leurs activités en réponse aux catastrophes.

Pour consolider et mettre à l'échelle l'initiative, il est important :

- de maintenir la dynamique du CGCIS et des membres de la communauté en renforçant leurs compétences techniques et en assurant un contact régulier ;
- de rendre autonome le fonctionnement du CGCIS ;
- de mettre à l'échelle l'initiative dans d'autres communautés, par les institutions nationales en charge de la réduction des risques de catastrophe et les collectivités territoriales avec l'appui d'autres partenaires techniques et financiers.

Enfin, une mobilisation accrue de ressources est également nécessaire pour prendre en compte plusieurs villages en amont et en aval de la zone d'intervention de l'initiative ; ainsi que pour réaliser certaines infrastructures pour renforcer la résilience des communautés et mieux gérer les risques des inondations et des sécheresses.

### Références bibliographiques

1. PNE-BF (2021). Rapport trimestriel du projet Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VFDM) : Gestion communautaire des inondations et de la sécheresse dans le village de Badara, département de Bama, province du Houet, au Burkina Faso. Septembre-Novembre 2021.
2. PNE-BF (2022). Rapport trimestriel du Projet VFDM : Gestion communautaire des inondations et de la sécheresse dans le village de Badara, département de Bama, province du Houet, au Burkina Faso. Décembre 2021- Février 2022.
3. PNE-BF (2022). Rapport trimestriel du Projet VFDM : Gestion communautaire des inondations et de la sécheresse dans le village de Badara, département de Bama, province du Houet, au Burkina Faso Mars- Mai 2022.
4. PNE-BF (2022). Rapport trimestriel du Projet VFDM : Gestion communautaire des inondations et de la sécheresse dans le village de Badara, département de Bama, province du Houet, au Burkina Faso. Juin -Aout 2022.